



Réalisation d'un Schéma Directeur Vélo Tourisme et Mobilité du Quotidien pour l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Diagnostic – version courte



Photos : Cœur de Tarentaise tourisme ; BL évolution

Contact APTV

[Hélène Mesland](#)

Contact BL évolution

[Damien Glattard](#)



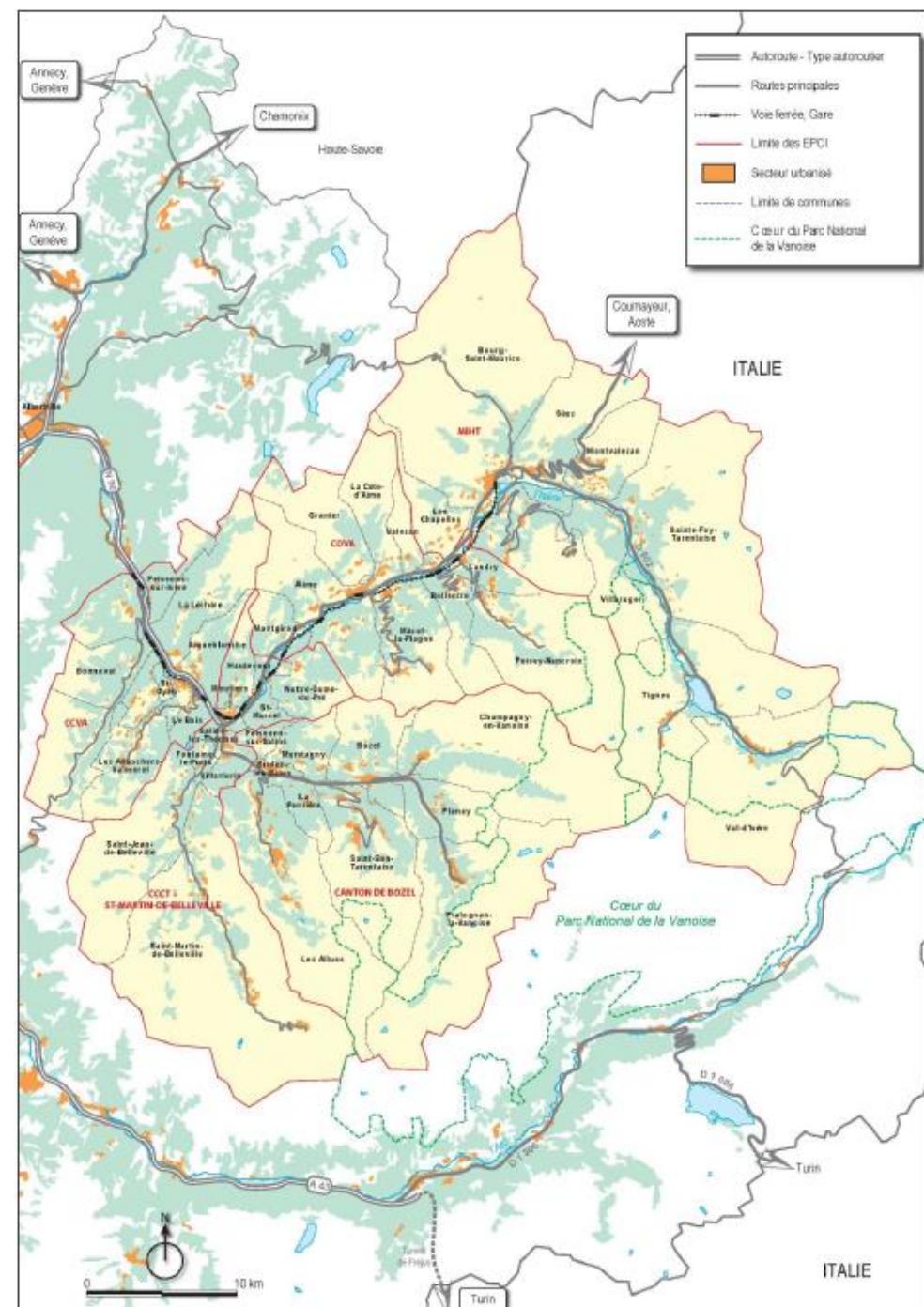
Introduction

Le territoire de l'APTV en bref

L'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise est un syndicat mixte regroupant 5 communautés de communes dans le département de la Savoie, et plus particulièrement autour de la vallée de la Tarentaise. Composée de **30 communes**, elle s'étend sur plus de **1 700 km²** (avec 75% de cette surface situés au dessus de 1 500 m d'altitude) et regroupe plus de **50 000 habitants**.

Territoire de **haute montagne**, la Tarentaise possède un patrimoine naturel important et menacé, et héberge également une **activité touristique très importante**, moteur économique du territoire. En effet, près de **16 millions de nuitées** ont été comptabilisées pour la seule saison hivernale 2018-2019, et le territoire comptait en 2019 près de **400 000 lits touristiques**.

L'activité se sépare donc entre une vie à l'année, essentiellement concentrée dans la vallée, et une activité saisonnière concentrée dans les stations. Le territoire fait donc face à d'importantes problématiques de mobilité, compte-tenu à la fois de son contexte physique contraint, et de la concentration des déplacements touristiques.



Carte 3 : Le SCoT Tarentaise-Vanoise

Source : SCOT Tarentaise-Vanoise, CCTP



Le présent diagnostic constitue la première étape du schéma directeur cyclable. A la suite de son partage avec les habitants, les élus et les techniciens du territoire, une phase d'élaboration de scénarios d'aménagement sera lancée. Enfin, une troisième et dernière étape consistera à traduire ces scénarios en un plan d'action et un programme d'investissement concret.

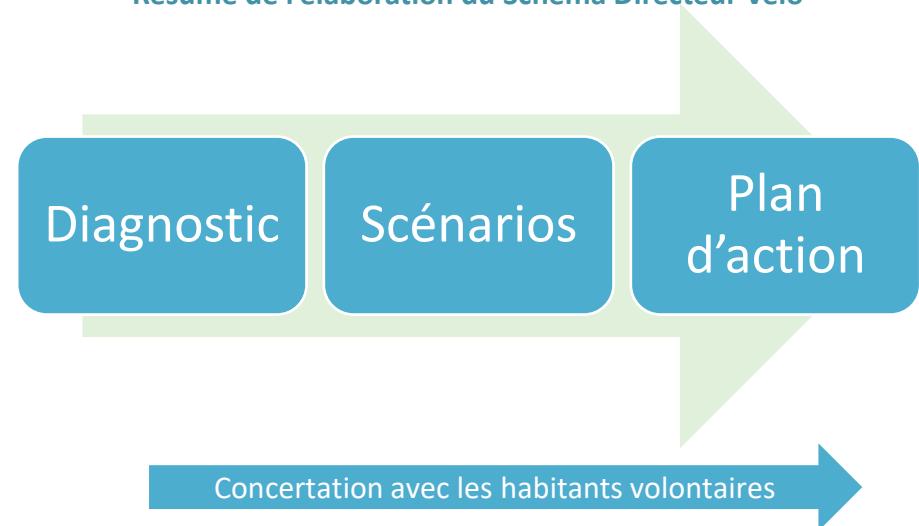
Dans une vision participative de ses enjeux de mobilité, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise souhaite **associer la population** à l'ensemble du processus d'élaboration du présent schéma.

Le bureau d'étude fournit d'abord **un travail d'analyse documentaire et morphologique du territoire** à partir des documents existants (projet de territoire, SCoT, PCAET, etc.)

Une **analyse des aménagements existants** est réalisée via des visites de terrain à vélo sur le territoire, ainsi que des interviews de cyclistes rencontrés sur le territoire. Des ateliers cartographiques participatifs en ligne permettent également de solliciter les usagers du territoire et de compléter l'analyse réalisée par le bureau d'études.

L'ensemble des personnes volontaires rencontrées durant ce diagnostic sont mobilisées au travers d'un **séminaire stratégique** qui est organisé en amont du choix du scénario par les élus du territoire.

Résumé de l'élaboration du Schéma Directeur Vélo



La demande potentielle

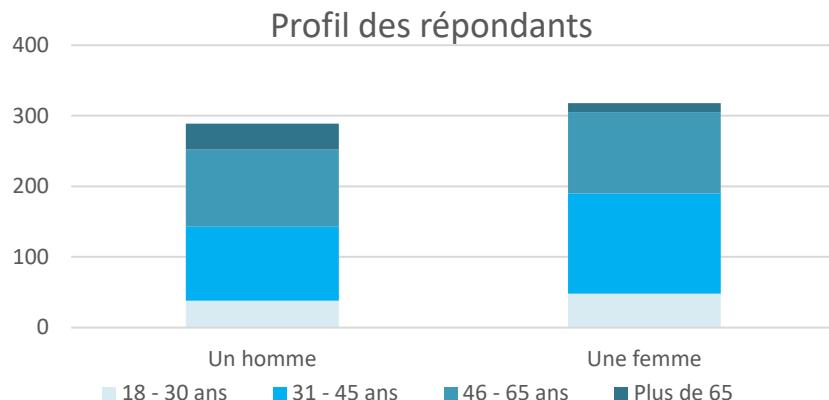
- Les déplacements du quotidien: Résultats de l'enquête en ligne
- La demande touristique et de loisirs



Résultats de l'enquête en ligne – Profil des répondants

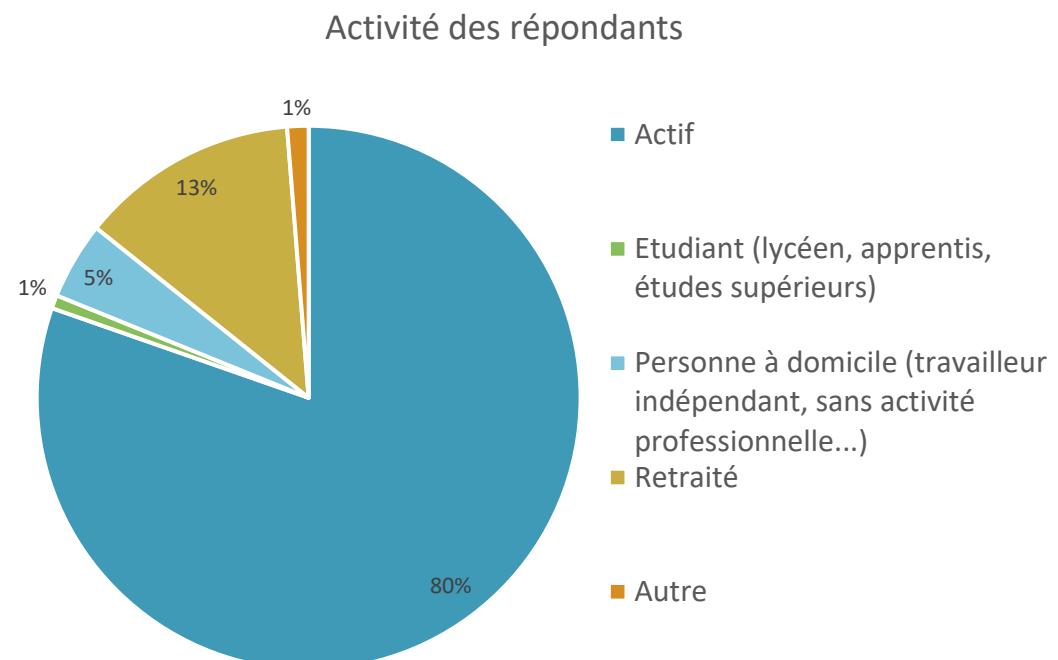
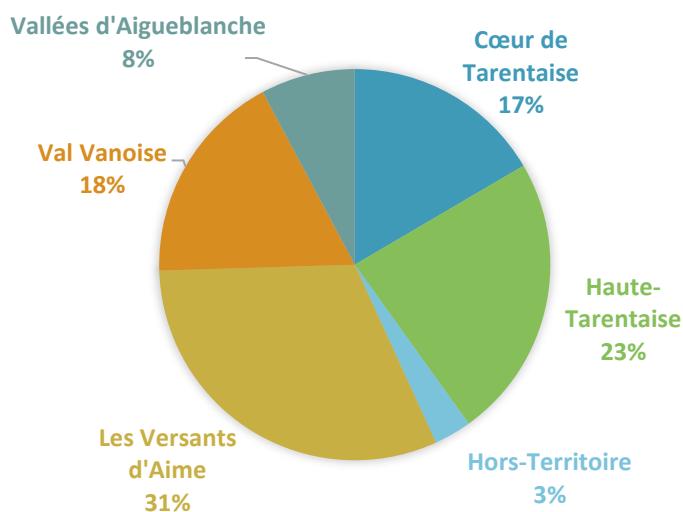
i

631 réponses



52% de femmes, en moyenne plus jeunes que les hommes

Lieux de résidence des répondants



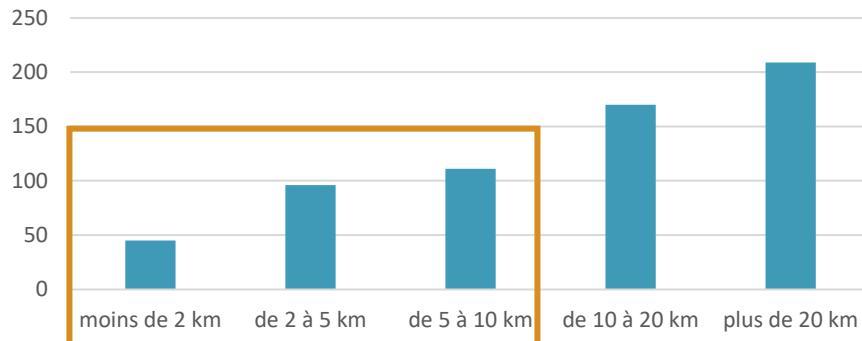
80% d'actifs (équivalent à la réalité du territoire)
Les **retraités** sont sur-représentés (environ 2 fois plus que la réalité)
Les **élèves et étudiants** sont sous-représentés

87% des répondants habitent sur le territoire à l'année
La **CCVA** et la **CCHT** sont sous-représentées (resp. -6pts et -8pts)
La **COVA** est sur-représentée (+12pts)



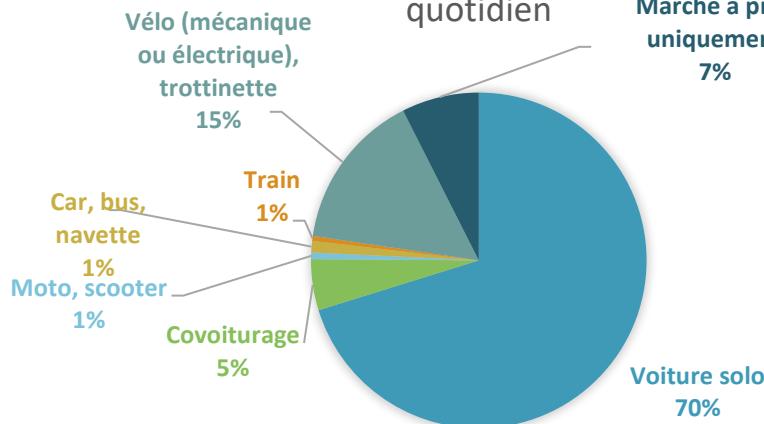
Résultats de l'enquête en ligne – Les déplacements du quotidien

Distance parcourue au quotidien (tous modes confondus)

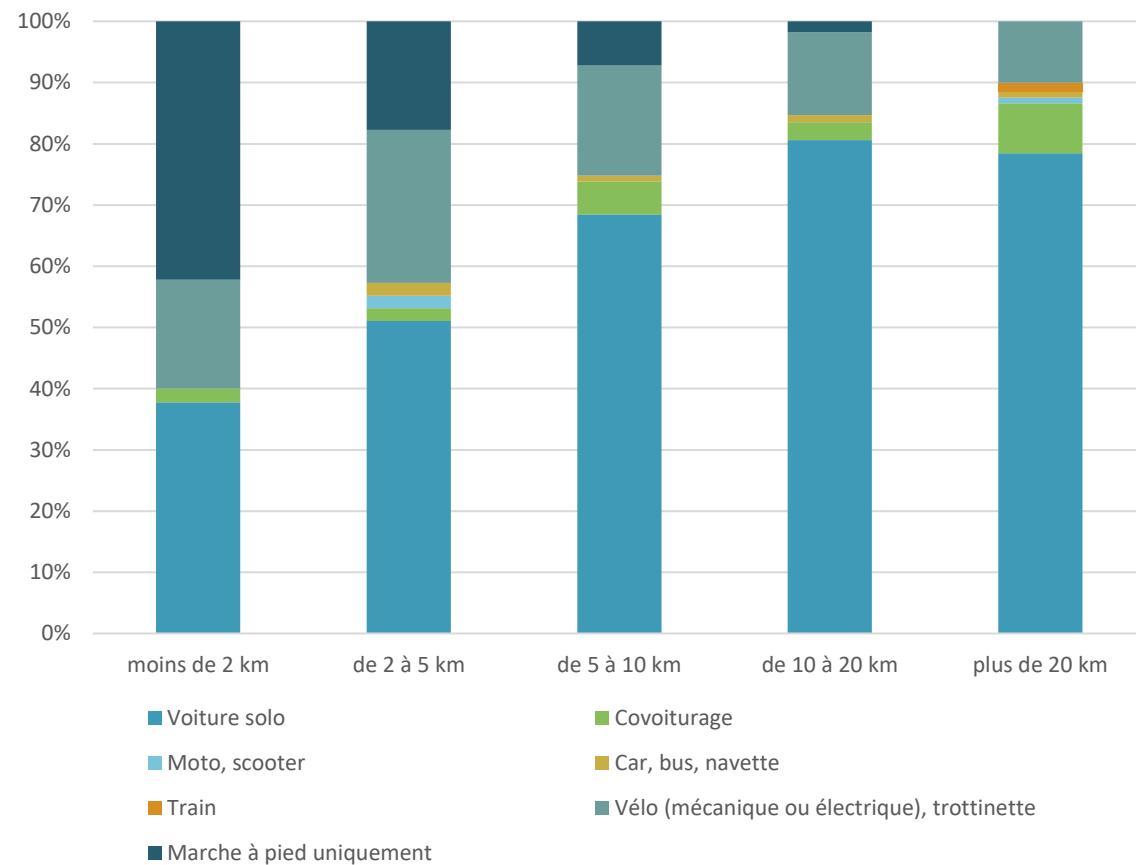


40% des déplacements font **moins de 10 km**

Mode de transport utilisé pour les trajets du quotidien



Mode de transport principal utilisé pour les déplacements du quotidien selon la distance (en base 100)



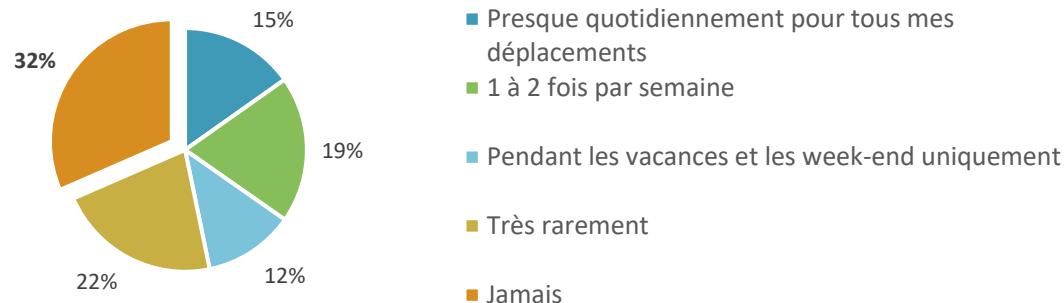
56% des **trajets de moins de 10km** sont effectués en **voiture solo**

15% des répondants utilisent le **vélo** comme mode de transport principal pour les trajets du quotidien (*échantillon non-représentatif de la réalité*)

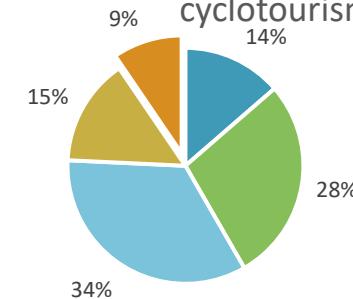


Résultats de l'enquête en ligne – Les déplacements à vélo

Utilisez-vous le vélo pour vos déplacements du quotidien ?



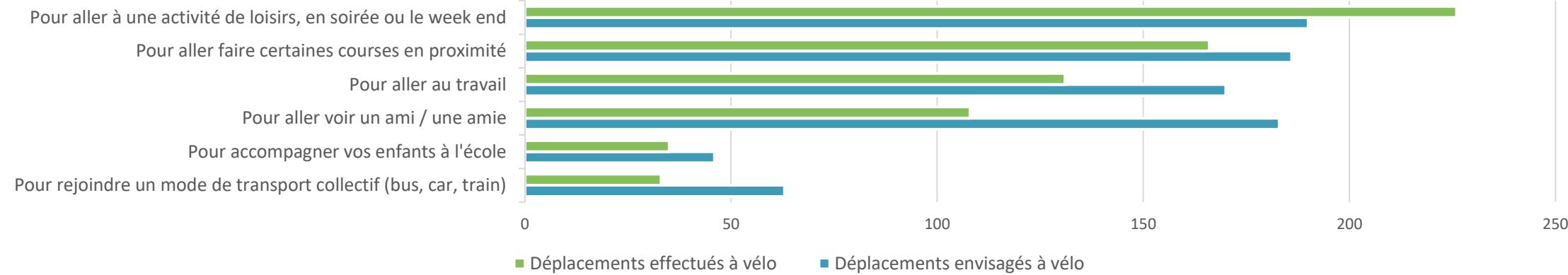
Utilisez-vous le vélo pour vos loisirs (cyclisme, VTT, cyclotourisme, vacances...) ?



Une pratique du vélo loisirs bien ancrée

68% font des sorties vélo de plus de 10 km

Déplacements actuels et potentiels à vélo

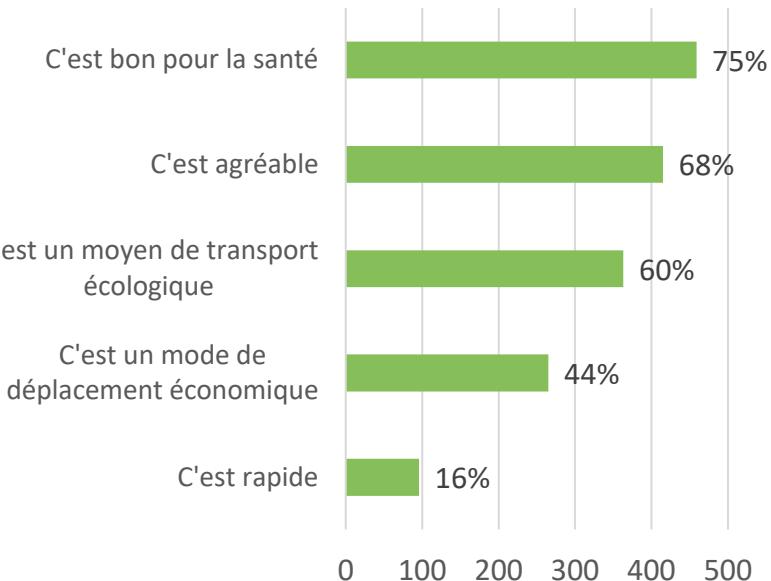


Les non-pratiquants envisagent de se déplacer à vélo pour certains déplacements du quotidien, pour les mêmes motifs que **les pratiquants actuels**.

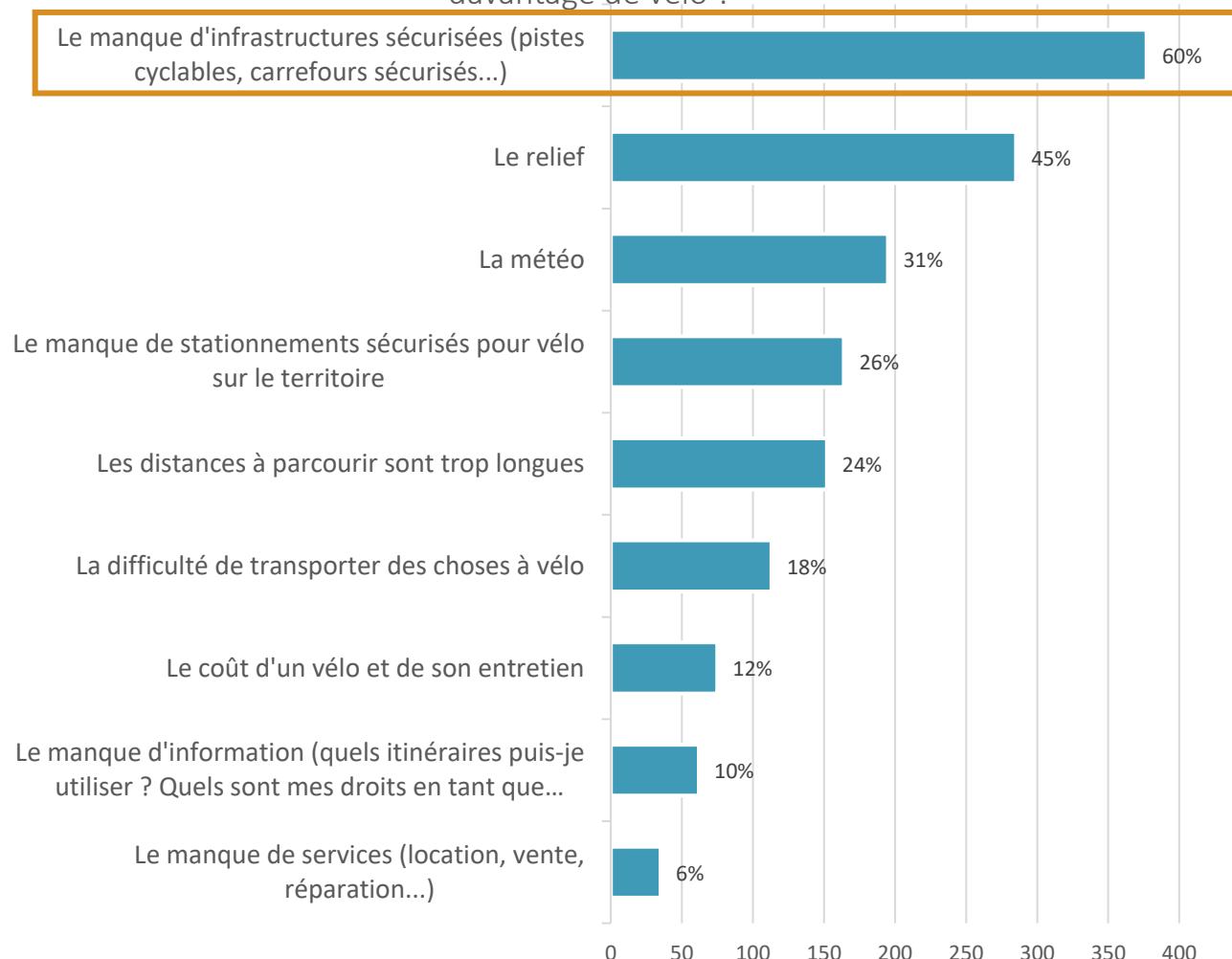


Résultats de l'enquête en ligne – Les déplacements à vélo

Quelles sont vos motivations à utiliser le vélo?



Quelles sont les raisons qui vous empêchent de faire du vélo, ou davantage de vélo ?



Parmi les zones dangereuses:

La section **Aime-Moutiers** est citée à plus de 50 reprises, en particulier les tronçons Aime-Villette et Pomblière-Moutiers

La portion **Moutiers-Bozel** est aussi citée à plusieurs reprises



Les principales zones dangereuses citées:

- La section **Aime – Moutiers** en particulier les tronçons Aime-Villette et Pomblière-Moutiers
- La section **Moutiers – Bozel**
- Les **montées des cols et l'accès aux stations**, avec notamment des véhicules utilitaires qui roulent vite et frôlent les cyclistes
- Les **carrefours** (ex: carrefour de l'Europe à Moutiers)
- De manière générale, **les routes sont en mauvais état** pour les emprunter à vélo (présence de nids de poules)

« L'espace public et la voirie sont dangereux pour les vélo sur l'ensemble de la Tarentaise »

Sur les aménagements cyclables existants:

- **L'entretien des pistes cyclables** est à améliorer (végétation, nids de poules...)
- Les **bandes cyclables** à Aime ou BSM sont dangereuses: les voitures traversent pour se stationner sans faire attention aux cyclistes
- Besoin d'une liaison cyclable entre Bonconseil (sur la commune de Sainte-Foy-Tarentaise) et la voie verte
- **A valoriser:** les sentiers dans les stations et inter-stations

Les besoins de services vélos:

- **Stationnement vélo:** dans les centres bourgs, à proximité des commerces et point d'intérêts, dans les stations (espace limité dans les logements)

« Je possède un vélo électrique pour mes loisirs, je souhaiterai beaucoup l'utiliser pour mes déplacements "utilitaires", mais je crains trop de me le faire voler en le laissant avec un simple antivol à un endroit prévu pour les vélos. »

• Intermodalité:

- Manque de trains entre Moutiers et BSM. Les trajets en bus sont trop peu nombreux et trop longs.
- Accès aux stations l'été en bus avec des horaires réguliers et la possibilité d'embarquer son vélo

• Aide à l'achat de VAE

A noter: plus de la moitié des répondants sont intéressés pour participer à l'élaboration du schéma vélo soit 335 personnes.



La pratique loisir

i

La pratique vélo loisir recouvre les balades, circuits et parcours de faible intensité réalisés à la journée (excursions). Elle se distingue des pratiques sportives intensives et des pratiques touristiques.

57% de Français de 15 ans et + déclarent pratiquer le vélo même à une fréquence faible (DGE, Abdel Khiati, 2018), 50% ont fait du vélo dans l'année écoulée, mais seulement 5% l'utilisent régulièrement pour les déplacements du quotidien. Sachant que la majorité des pratiquants utilitaires ont aussi une pratique de loisirs, **la quasi-totalité des pratiquants du vélo ont une pratique de loisirs du vélo.**

L'APTV a piloté la création d'une offre de **32 itinéraires de découverte en vélo à assistance électrique (VAE) avec des parcours de 7 à 37 km** idéal pour les pratiques loisir (voir partie offre).

Ces itinéraires sont, d'après les retours obtenus, bien empruntés et appréciés des usagers.





La pratique sportive

i

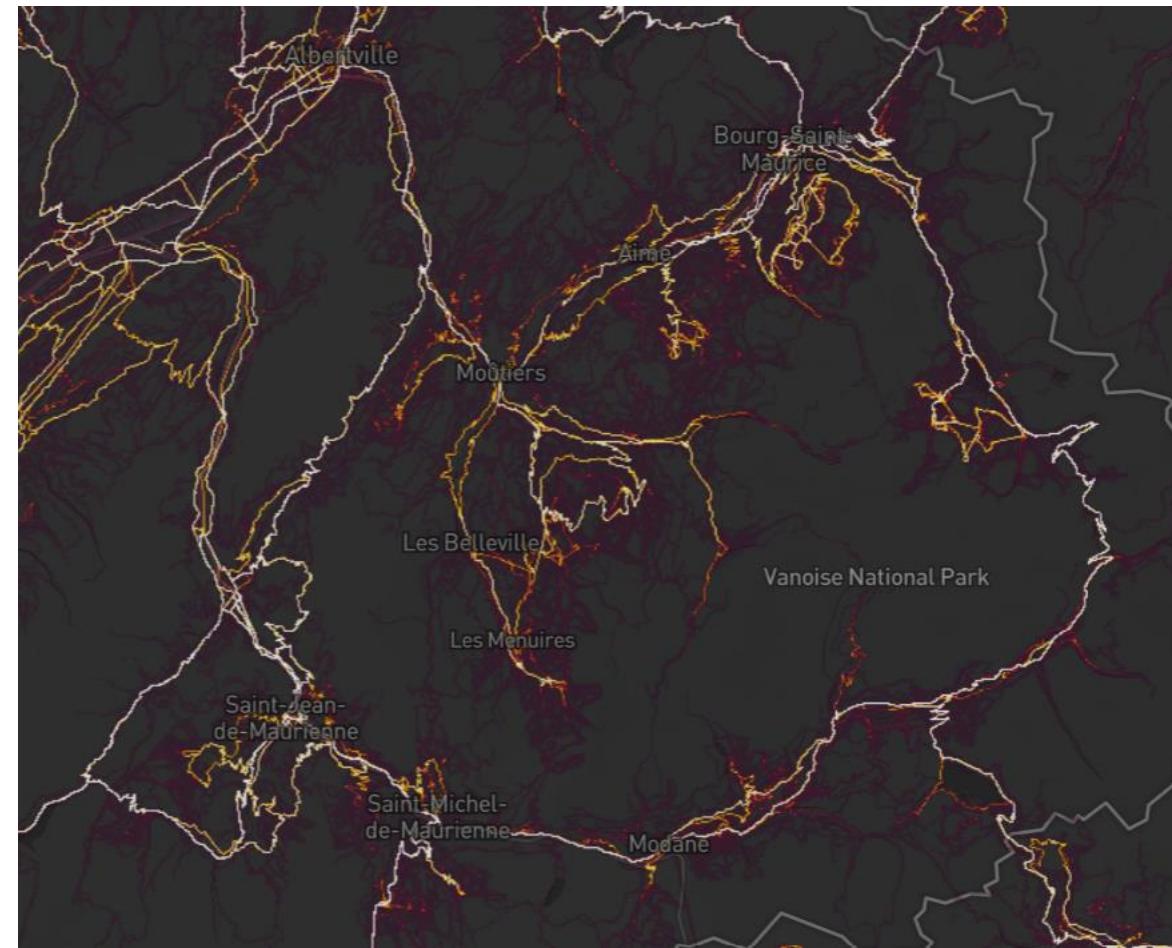
La pratique sportive intensive du vélo peut se caractériser par un nombre de kilomètres parcourus, une fréquence de sortie et des paramètres de vitesse moyenne élevés.

A partir de la carte mondiale des activités de l'application STRAVA, il est possible de visualiser les parcours des sorties sportives des utilisateurs.

Les évènements cyclosportifs sont nombreux et reconnus sur la Tarentaise-Vanoise. La coupe de France de VTT qui a eu lieu en 2016 à Méribel a accueilli **248 coureurs et 12 000 spectateurs** estimés sur 3 jours de compétition.

La pratique actuelle est essentiellement **cyclosportive** avec les montées des **grands cols routiers** (Col de l'Iseran, Col de la Madeleine, Cormet de Roselend, Col du Petit Saint-Bernard) et plus récemment le Col de la Loze. **Les principales montées du territoire sont bornées**, et certaines sont occasionnellement fermées à la circulation motorisée pour des montées cyclistes organisées.

On retrouve aussi une pratique du **VTT** dans les bike parks des **stations** en période estivale. La demande augmente et les stations adaptent l'offre de circuits pour répondre au besoin.



Carte de chaleur Strava de l'activité vélo (2022) - zoom sur le territoire de la Tarentaise Vanoise



La pratique touristique

i

La pratique vélo touristique recouvre plusieurs réalités :

- **La pratique du vélo comme mode de déplacement sur le lieu de séjour** pour des achats, mais aussi pour l'accès à des sites ou à d'autres activités
- **La pratique sportive ou de loisirs sur le lieu de séjour** dont le vélo est un élément important ou essentiel, une finalité en soit.
- **La pratique itinérante** pendant laquelle le vélo est un moyen de déplacement mais également un élément majeur du séjour.

La pratique est plutôt bien développée en Région AURA (cf.ci-contre) et la fréquentation vélo déjà présente avec **5% des vacanciers français qui pratiquent le vélo au cours de leur séjour en AURA**.

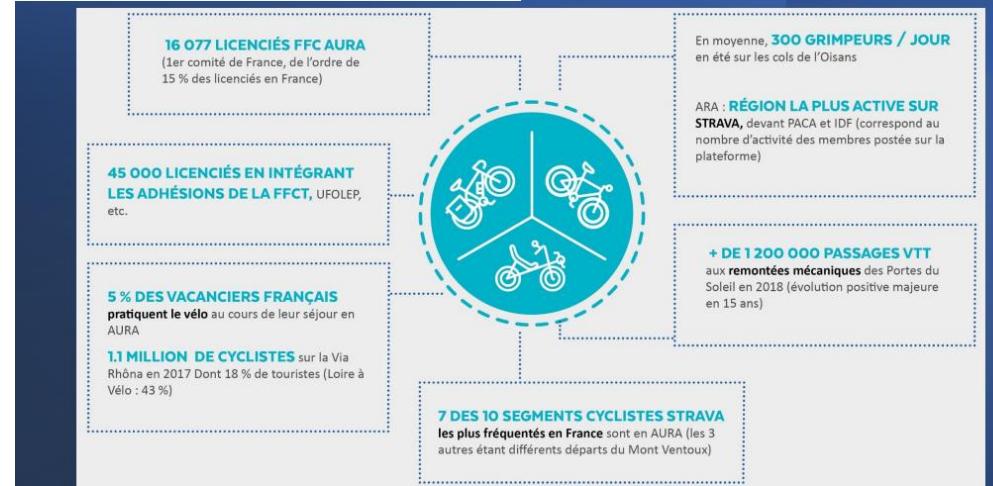
D'après les enquêtes de fréquentation des véloroutes*, **le tourisme à vélo attire principalement des clientèles dans un rayon de 500 km donc une clientèle de proximité**. Le principal bassin émetteur de la Tarentaise est la Région AURA.

En France, **80% des touristes à vélo sont français, 20% étrangers**. Parmi les clientèles étrangères, **le marché n°1 émetteur de touristes à vélo est l'Allemagne**.



Pratiquants et fréquentation

De nombreux types de pratiques pour une fréquentation importante



Extraits de l'étude de positionnement de la filière vélo, ATEMIA, CRT Auvergne-Rhône Alpes Tourisme

*Source : étude impact économique et potentiel de développement du vélo en France, DGE, 2019

Analyse de l'offre

- Offre cyclable existante et en projet
- Offre de loisirs et touristique
- Stationnement et services liés à la mobilité



i

1 atelier par CC du 13 au 16 septembre 2022

Pratiques existantes

- Une pratique essentiellement **sportive/loisirs** (vélo de route, VTT)
- Les **circuits VAE** de Tarentaise sont appréciées
- Un peu de **Vélotaf** (COVA: entre Aime et BSM, CCCT)

Forces

Forces	Faiblesses
Relief et paysages	Sécurité des routes
Voie verte de Tarentaise	Dénivelé
Itinéraires VAE Tarentaise	Manque de services vélos
Offre vélo en station (location, navettes...)	Manque de « culture vélo »
Accueil d'événements sportifs (TdF, Tour de l'Avenir, Championnats VTT)	

Pratiques à développer

- Vélo du **quotidien** (vélotaf et scolaire)
- Aménagements cyclables sécurisés (en particulier entre Moutiers et Aime)
- **Stationnement vélo** sécurisé
- **Services vélo** (ex: location longue-durée, station vélo avec réparation et outillage)
- Faciliter **l'intermodalité** avec le train et le bus
- Généraliser le **Savoir Rouler à Vélo**

→ Identification de points noirs, sections à valoriser et projets cyclables



Réseau cyclable existant

i

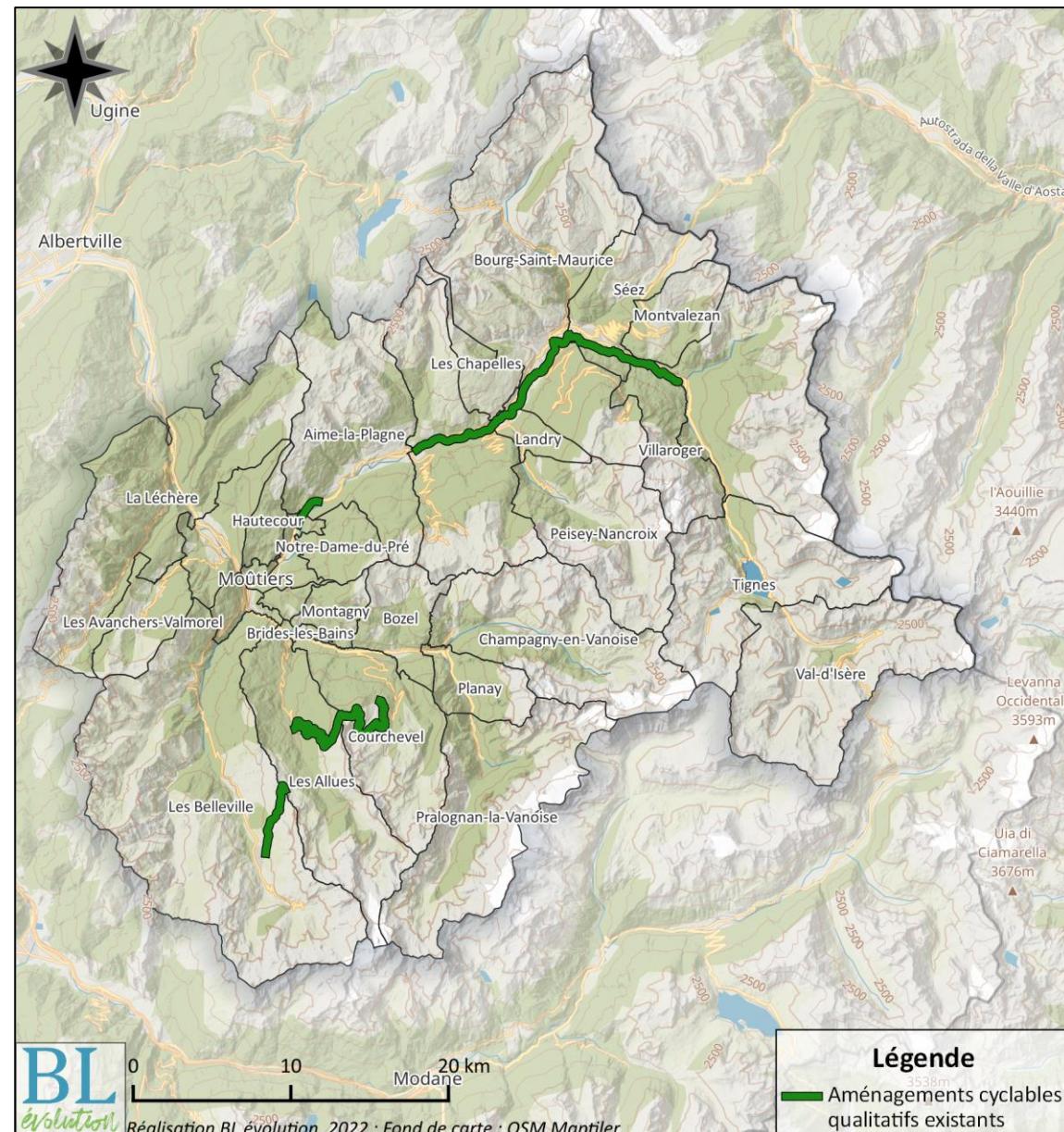
Le réseau cyclable existant est essentiellement situé en Haute-Tarentaise, avec la voie verte Aime – Villaroger, à valoriser autant pour les déplacements du quotidien que pour une pratique loisir.

La **Via 3 Vallée**, composée aujourd’hui de la liaison Courchevel – Méribel via le col de la Loze, ainsi que de la montée de la Tougnète depuis Les Ménuires, et la liaison Les Ménuires – Val Thorens, se destine quasi-uniquement à un usage cyclosportif.

Enfin, la **voie cyclable du tunnel du Siaix** a permis de lever un point noir cyclable majeur, et devra être complétée par les liaisons Moûtiers – Saint-Marcel et Centron – Aime.

Il existe également des aménagements cyclables dans certaines communes (essentiellement Bourg-Saint-Maurice pour le moment), caractérisés essentiellement par des bandes cyclables.

Type d'aménagement	Linéaire existant
Voie verte ou piste cyclable bidirectionnelle	56 km
Bande cyclable dans les communes	2,7 km
Bande cyclable sur RN90	5,6 km





Projets de liaisons cyclables

On recense plusieurs projets cyclables sur le territoire:

1 Liaison cyclable Moutiers – Feissons-sur-Isère (CCVA)

Cette liaison permettra à terme de connecter le territoire d'Albertville. Les travaux sont en cours de la STEP de Moutiers au Pont d'Aigueblanche. La portion suivante jusqu'à la base de loisirs du Morel est prévue pour 2023.

2 Liaison cyclable Moutiers – Saint-Marcel (CCCT)

Actuellement en phase d'étude préopérationnelle, elle permettra de traverser Moutiers et ses services, pour rejoindre la voie cyclable du tunnel du Siaix en sécurité. Des contraintes techniques et foncières doivent être levées avant de lancer les travaux..

3 Voie verte sur la commune des Belleville

La commune souhaite créer une voie douce entre Saint-Martin-de-Belleville et les Ménuires alternative à la RD117. Une étude de faisabilité est prévue en 2023 pour une réalisation courant 2024.

4 Liaison cyclable Centron – Aime (COVA)

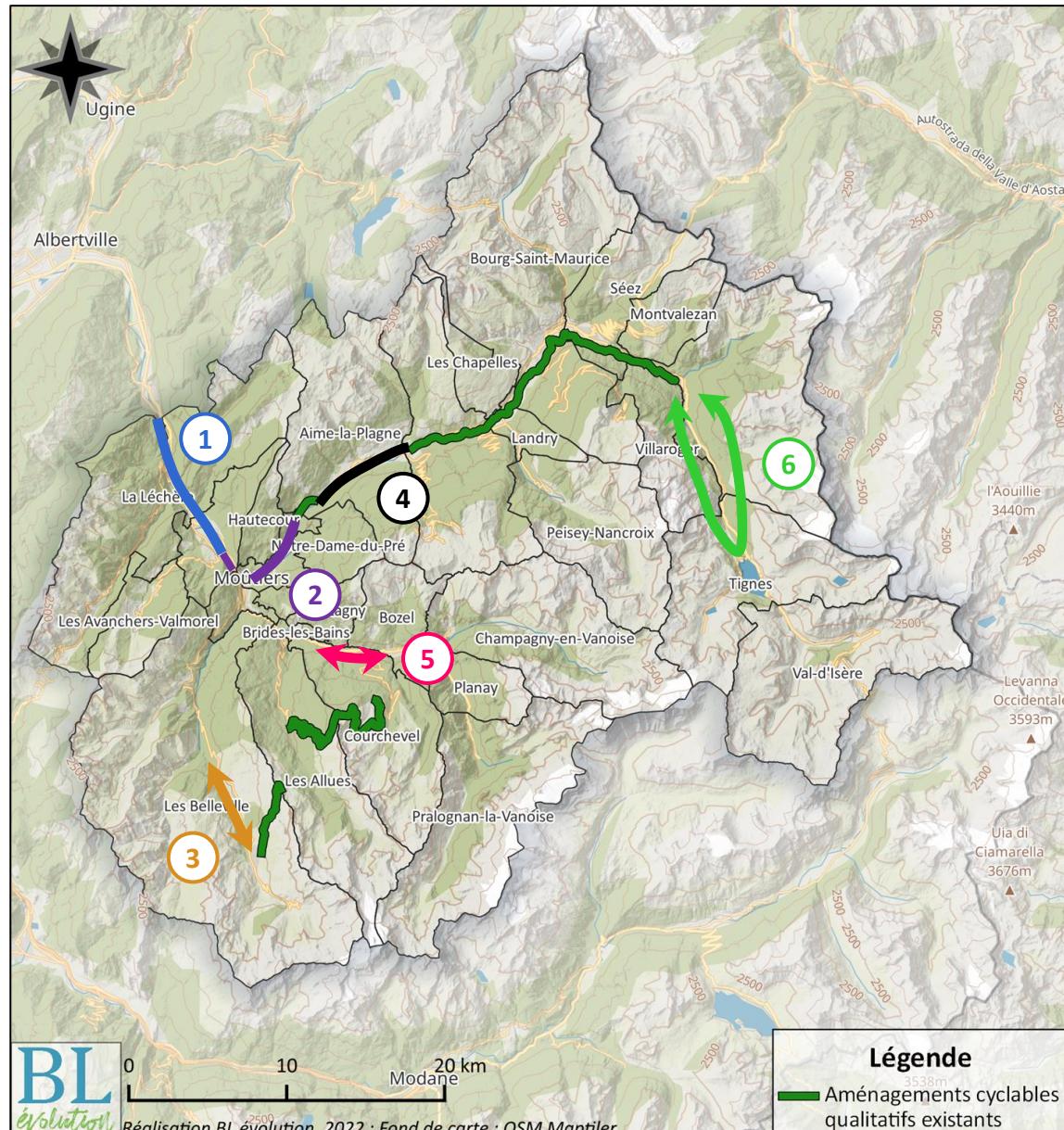
4 études différentes ont été menées sur les dernières années pour trouver une solution sur cette portion très contraintes entre la RN et l'Isère. 2 options restent sur la table.

5 Liaison cyclable La Perrière – Bozel (CCVV)

Liaison cyclable par les pistes forestières

6 Boucle VTT Sainte-Foy – Villaroger – lac du Chevril (CCHT)

Projet de boucle VTT pour rejoindre Tignes sans passer par la RD. 1 portion de chemin à créer en rive gauche en limite du PNV.





Offre de loisirs et touristique



Contexte

Le tourisme cyclable est déjà bien implanté sur le territoire. Aujourd’hui il est plutôt orienté sur les montées des cols. Le territoire peine à développer d’autres produits vélos de par le manque de sécurisation sur les axes routiers. L’APTV est venue compléter l’offre par un produit hybride qui allie route et chemin en proposant 32 itinéraires VAE sur le territoire.

Offre existante

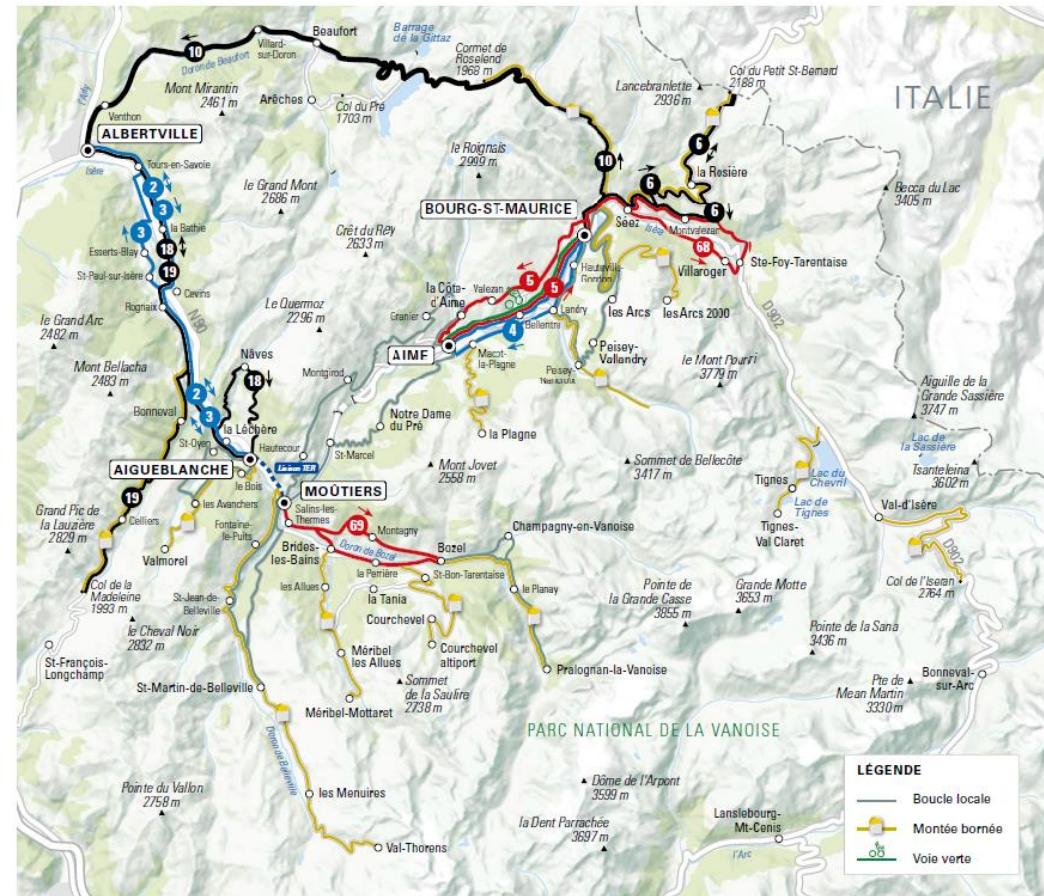
On distingue 3 catégories d’itinéraires proposés:

- **Les montées bornées:** on en compte 13 sur le territoire, destinées à une pratique sportive
- **Les itinéraires cyclo** proposés par le département de la Savoie et Savoie Mont-Blanc: 10 sont référencés en Tarentaise. Ils sont classés par niveau de difficulté (3 bleus, 3 rouge, 4 noirs)
- **Les itinéraires VAE** en Tarentaise Vanoise: 32 itinéraires balisés pour vélo à assistance électrique (voir carte page suivante).

De plus, le territoire est traversé par la Route des Grandes Alpes et accueille des cyclistes en itinérance sur cet itinéraire plutôt réservé aux sportifs.



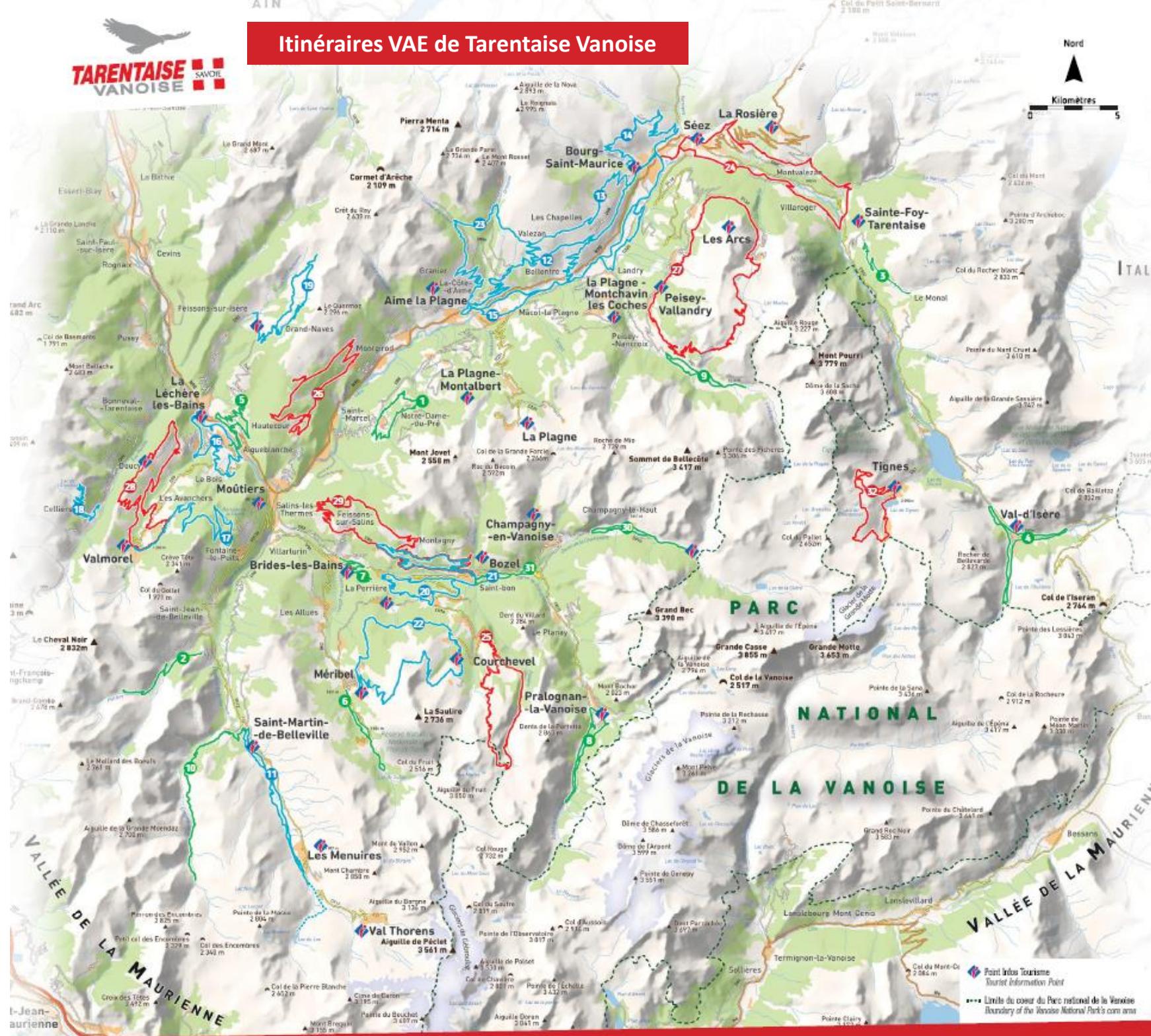
➤ L’enjeu est de faire de la Tarentaise une vraie « **Destination vélo** » avec des produits adaptés aux différents publics et aller au-delà de la pratique sportive.



Carte des itinéraires cyclo en Tarentaise



Itinéraires VAE de Tarentaise Vanoise





Stationnement



Le stationnement des vélos est un **axe essentiel à développer** : 12% des réponses à l'enquête en ligne le pointent comme un **frein majeur à la pratique du vélo**, et plus de 40 besoins précis ont été identifiés via la cartographie collaborative en ligne.

Il n'y a pas de recensement exhaustif des stationnements vélos sur le territoire de l'APTV (OpenStreetMap n'est pas à jour), il y existe cependant de bons exemples, mais ceux-ci sont peu nombreux et pour l'essentiel adaptés à une pratique loisir/tourisme et non utilitaire.

Une pratique utilitaire (que ce soit pour les touristes ou les personnes résidant à l'année sur le territoire) **nécessite des stationnements vélo aux abords des différents points d'intérêt** (commerces, zones d'emploi, gares, zones résidentielles, établissements scolaires, départs de randonnée, etc.), adaptés aux usages et durées de stationnement (*voir slide suivante*).



- Le volet stationnement reste pour l'essentiel à bâtir, et répondra à une demande réelle de la part des usagers
- Il conviendra alors d'équiper les points d'intérêt identifiés de manière à répondre aux besoins des usagers (entre autres en termes de sécurisation)



Stationnement vélo en gare de Bourg-Saint-Maurice

Sur les gares du territoire, le stationnement vélo est globalement sous capacitaire et reste à développer. Sur cet exemple précis, ce type d'aménagement est à proscrire car non adapté à tous les types de vélos, et ne permettant pas de l'attacher de manière suffisamment sécurisée.



Fin de la voie verte Bourg-Saint-Maurice - Villaroger

Cet espace paraît intéressant à valoriser pour une pratique loisir. La présence de stationnements vélos à cet endroit est à souligner.



Services liés à la mobilité

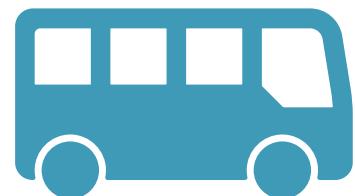
Un bon nombre de services facilitant la pratique du vélo existent sur le territoire, ceux-ci sont essentiellement axés sur la pratique touristique / loisir :

- **Services de location / réparation :**

- L'offre de location de VTTAE est importante, et essentiellement située en station, avec un large panel d'opérateurs
- Plusieurs vélocistes sont présents et proposent des services de réparation et entretien
- L'offre de location est à renforcer dans certaines communes importantes du territoire (Moûtiers, Aigueblanche, Aime, Bozel)
- **Label Accueil Vélo :** 20 établissements sont labellisés accueil vélo sur le territoire, une offre intéressante à développer, en particulier pour de l'itinérance.
- **Navettes vallée – stations :** Des navettes, avec possibilité d'emport de vélo existent en saison estivale entre la vallée et la plupart des stations (La Rosière, Les Arcs, La Plagne, les stations des 3 Vallées, Valmorel). Celles-ci sont dans l'ensemble utilisées, mais ne sont pour le moment en service qu'en saison.
- **Vélos à hydrogène :** La société Pragma Mobility, en partenariat avec la commune de Brides-les-Bains et la région Auvergne – Rhône-Alpes, a mis en place une expérimentation de vélos à hydrogène sur la commune de Brides-les-Bains.
- **Vélos en Libre Service:** Val d'Isère a proposé 15 VAE en libre-service TIER du 1^{er} juin au 30 septembre 2022.
- **Savoir Rouler à Vélo :** Le SRAV est mis en place dans certaines écoles du territoire. Il pourrait être généralisé à l'ensemble de celles-ci.

Ces services sont à pérenniser et compléter par une offre plus large à destination d'un panel plus large d'usagers (usagers du quotidien, itinérance, etc.)

Des idées sont ressorties des ateliers de concertation par EPCI, et viendront alimenter le plan d'action de services et communication.





Principaux enjeux identifiés :



Une **dorsale cyclable** de fond de vallée partiellement existante, et à compléter en priorité



Des **centre-bourgs à apaiser**, pour permettre une pratique du vélo au quotidien sur de courtes distances



L'intermodalité vélo – transports collectifs à développer, en l'étendant au-delà de la seule saison estivale pour les résidents permanents



Des **liaisons vallées – stations** à faciliter (notamment en intermodalité)



Des **services vélos** (stationnement, ateliers de réparation, etc.) existants et à pérenniser, renforcer et étendre au vélo du quotidien



Un **plan de communication** à construire pour encourager le développement du vélo et faciliter la cohabitation entre cyclistes et automobilistes